

Semaine scolaire sur 4,5 jours ou sur 4 jours ?

Une enquête pour trancher.

La position de Cités

En 2013, les élus de 'Solidaires à Viroflay' avaient soutenu la mise en place d'un rythme scolaire sur 4,5 jours à Viroflay. Cette organisation leur paraissait **plus favorable pour les apprentissages** et permettre **une ouverture culturelle ou artistique** pour tous.

En juin 2017, le gouvernement autorise les communes qui le souhaitent à revenir à la semaine de 4 jours. **Nous regrettons cet arrêt national brutal qui n'a pas permis de tirer un bilan objectif de la réforme.** Viroflay est néanmoins resté à une semaine de 4,5 jours.

Les Viroflaysiens sont partagés sur le sujet et la ville a lancé mi-décembre une consultation pour préparer la rentrée de 2021.

Depuis mi-septembre, **nous, élus du groupe 'Cités', avons participé à la commission scolaire chargée de préparer la consultation** sur le maintien de la semaine scolaire à 4,5 jours ou le passage à 4 jours.

Nous avons listé **les points que nous pensions indispensables de conserver, que ce soit avec une semaine de 4 jours ou avec une semaine de 4,5 jours.** Vous pouvez lire la contribution complète [avec le lien ci-dessous](#).

Parmi ceux-ci, nous notons « **la matinée plus longue qui permet de se concentrer sur les apprentissages fondamentaux ; la fin du temps scolaire à 15h45 qui permet d'avoir plus de temps de détente,** en tout cas mieux réparti que sur 4 jours ».

Nous souhaitons **conserver les NAP (Nouvelles Activités périscolaires)** qui sont appréciés des parents et des enfants, garder la possibilité d'avoir 2 temps d'accueil (accueil 1 / aide aux devoirs / NAP puis accueil 2).

Nous avons également insisté sur la **possibilité de récupérer son enfant le mercredi en milieu de journée pour tenir compte de parents travaillant à 90 %.**

A part bien sûr la sortie à 15h45 en cas de retour à 4 jours, ces principes ont été intégrés dans les 2 choix proposés aux parents

Et concernant les centres de loisirs, nous proposons **d'adapter leur projet éducatif** afin que les enfants fréquentant le centre toute la journée du mercredi (dans le cas d'un retour à 4 jours) aient des activités qui leur soient profitables et de **faire en sorte que les enfants puissent être inscrits dans une activité culturelle ou sportive de la ville et le reste du temps, au centre de loisirs.**

Par contre cette proposition n'a pas été retenue.

Mais **l'essentiel doit porter sur le temps scolaire et donc sur la meilleure configuration pour que les enfants apprennent mieux,** ce qui sera profitable à tous et notamment à ceux qui ont le plus de difficultés.

En consultant **les arguments des enseignants,** nous relevons en faveur du maintien à 4,5 jours : un temps d'apprentissage plus long et une **meilleure concentration** car l'attention des enfants et leur disponibilité sont plus grandes le matin pour les apprentissages, **une meilleure répartition des apprentissages** sur 5 matinées et des après-midi moins chargés.

En conséquence, le groupe Cités se prononce pour le maintien à 4,5 jours.

Néanmoins, le choix appartient aux parents et, conformément à notre volonté d'associer les citoyens aux décisions de notre commune, nous respecterons naturellement le choix qui sera fait en janvier 2021.